



# L'autre façon de faire du poney !

mon ami poney®

MEMBRE RESEAU MON AMI PONEY – ANIM ENFANCE

[www.monamiponey.com](http://www.monamiponey.com)

## REGLEMENT INTERIEUR DES ATELIERS MON AMI PONEY A CE JOUR

Le personnel d'encadrement est au nombre de 1 adulte pour 6 enfants et est composé d'un enseignant équestre diplômé et éventuellement d'enseignants culturels supplémentaires. Les enseignants peuvent être inspectés à tout moment par la direction d'Anim-Enfance et doivent justifier de l'activité proposée et de l'organisation de la demi-journée. Ils ont la charge de la sécurité physique et psychologique des enfants et doivent gérer le groupe en « bon père de famille », ils sont formés pour appliquer une pédagogie de valorisation et de coopération et s'engagent à une attitude positive et respectueuse du rythme de l'enfant. Ils ont la responsabilité des poneys, du matériel et de son état. Les enseignants équestres et culturels ont un devoir de collaboration, ils sont formés à la méthode, « mon ami poney » la pédagogie culturelle leur est fournie. L'enseignant équestre est le principal responsable de la sécurité des enfants. Pour des raisons de sécurité, météorologiques, ou exceptionnelles, le programme peut être modifié à tout moment.

## MODALITES D'INSCRIPTION

Chaque inscription peut être réservée par le versement d'un acompte mais elle devient définitive à réception du règlement intégral et de la fiche de renseignement dûment complétée au moins 2 jours ouvrés avant le premier jour du stage.

Toute séance doit être réglée intégralement par avance et tout défaut de paiement entraîne l'annulation de l'inscription.

Tout abonnement engage sur les dates qui sont bloquées pour l'enfant et ne peuvent être ni modifiées, ni rattrapées.

En cas d'abonnement, le trimestre doit être réglé par avance, le non paiement annule l'abonnement et la place est libérée.

En cas d'abonnement, une attestation d'assurance pour l'enfant doit être fournie à l'inscription : assurance FFE ou autre assurance responsabilité civile et extrascolaire couvrant la pratique de l'équitation sur poney.

Toute modification de réservation hors abonnement doit être faite au moins 48h à l'avance. Aucun remboursement n'est possible.

En cas d'annulation d'une séance par le responsable du groupe « mon ami poney » pour intempéries ou autre raison, la séance est créditée pour une autre date.

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Les horaires sont de 9h à 12h30 ou de 14h à 17h30. L'enfant doit être confié à son arrivée à un adulte de l'atelier et sera remis aux parents ou aux personnes autorisées après l'activité. Les parents s'engagent à respecter les horaires ou prévenir de tout retard. Après 17h30, le responsable du groupe pourra facturer aux parents les heures supplémentaires au coefficient 150 de la convention collective des moniteurs d'équitation.

Les ateliers mon ami poney® sont des lieux de convivialité et de bien-être : tout enfant irrespectueux ou ingérable au point de perturber le groupe sera exclu et les sommes non utilisées seront reversées à la famille. Toutes les personnes impliquées dans les ateliers (personnel, enfants et parents) sont tenues de respecter la réglementation, le règlement intérieur des groupes mon ami poney, ne pas fumer, se garer dans les espaces réservés et tenir les chiens en laisse dans l'enceinte du club, se doivent d'avoir une attitude bienveillante et peuvent avoir accès au projet pédagogique, classeur d'activités, engagement moniteur et charte qualité sur simple demande.

En dehors des heures d'activité les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents qui s'engagent à respecter la sécurité et le règlement.

## TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE :

- Baskets et pantalon long obligatoires en toute saison
- Bottes, casquette et/ou imperméable long selon la météo.

Toute information particulière concernant l'enfant doit être précisée au responsable lors de l'accueil.

Toute difficulté particulière doit être signalée le jour même par mail à la direction d'Anim-enfance : [animenfance@gmail.com](mailto:animenfance@gmail.com).

Le Responsable MON AMI PONEY

A.CASTET Directrice ANIM ENFANCE - RESEAU MON AMI PONEY

## ATELIER mon ami poney®

Je, soussigné(e) , responsable de l'enfant .....

Reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions.

Nom : ..... Le ..... A .....

Signature :